



Evolution, diversité et typologie des exploitations porcines en France : enseignements du recensement agricole de 2020, comparaison aux recensements de 2010 et 2000

Christine ROGUET

IFIP-institut du porc, la Motte au Vicomte, BP 35104, 35651 Le Rheu Cedex, France

christine.roguet@ifip.asso.fr

Evolution, diversité et typologie des exploitations porcines en France : enseignements du recensement agricole de 2020, comparaison aux recensements de 2010 et 2000

Tous les 10 ans, le recensement agricole offre l'occasion de dresser un portrait complet de l'agriculture française grâce à plus de 900 données recueillies auprès de l'ensemble des exploitations agricoles (EA). En 2020, la France métropolitaine compte 389 779 EA (-20% en 10 ans). La moitié a une activité d'élevage, significative dans 167 000 EA (-24% en 10 ans). Parmi ces dernières, 82% élèvent des herbivores sans activité granivore significative, 10% des granivores sans activité herbivore significative et 8% sont mixtes. La baisse du nombre d'EA ayant au moins un porc ralentit : 59 549 en 2000, 22 286 en 2010 (-63%), 13 048 en 2020 (-42%). La quasi-totalité des porcs est élevée dans 8 448 EA de plus de 100 porcs ou 20 truies, dont 4 426 ont des truies. On en comptait le double en 2000. La baisse du cheptel ralentit aussi : 13,3 millions de porcs en 2020 (-3,5% sur 2020-2010 vs -7,1% sur 2010-2000) dont 955 795 truies (-14,3% vs -21,3%). Avec 56,3% des porcs, la Bretagne reste la première région porcine de France mais les baisses de cheptel y sont plus fortes. Trois grands types d'EA porcines coexistent en France : 1. Spécialisées porcs (44% des EA et 67% des porcs en 2020, 39% et 61% en 2010) ; 2. Polyculture-élevage de porcs (20% des EA et 11% des porcs, inchangé) ; 3. Mixtes herbivores/porcs (29% des EA et 21% des porcs, 38% et 27% en 2010). L'évolution vers une production de plus en plus spécialisée en porc, sans ou avec peu de foncier, sans autres productions animales, voire sans truies, traduit certes la difficulté de concilier plusieurs ateliers productifs mais aussi la séparation des ateliers d'une entreprise agricole dans des structures juridiques distinctes.

Evolution, diversity and typology of pig farms in France: lessons from the 2020 agricultural census and comparison with the 2010 and 2000 censuses

Every 10 years, the agricultural census provides an overview of French agriculture by collecting more than 900 datapoints from all agricultural holdings (AH). In 2020, mainland France has 389,779 AH (-20% in 10 years). Half have a livestock activity, which is significant in 167,000 AH (-24% in 10 years). Of the latter, 82% rear herbivores without significant granivore production, 10% rear granivores without significant herbivore production, and 8% are mixed. The decrease in the number of AH with at least one pig is slowing down: 59,549 in 2000, 22,286 in 2010 (-63%), and 13,048 in 2020 (-42%). Nearly all pigs are reared on 8,448 AH that contain more than 100 pigs or 20 sows, of which 4,426 have sows. This number was twice as large in 2000. The decrease in the number of pigs is also slowing down: 13.3 million pigs in 2020 (-3.5% from 2020-2010 vs. -7.1% from 2010-2000), including 955,795 sows (-14.3% vs. -21.3%). With 56.3% of France's pigs, Brittany remains the leading pig-production region, but the decline in the number of pigs is greater there. Three main types of pig farms coexist in France: (1) Specialized (44% of farms and 67% of pigs in 2020, 39% and 61% in 2010), (2) Crops and pigs (20% of farms and 11% of pigs, unchanged), and (3) Herbivores and pigs (29% of EA and 21% of pigs, 38% and 27% in 2010). The evolution towards production increasingly specialized in pigs, with little or no agricultural area and without producing other types of animals, even sows, certainly reflects the difficulty in reconciling several productive activities, as well as separating the activities of agricultural companies that have specific legal structures.

INTRODUCTION

Tous les 10 ans, le recensement agricole (RA) offre l'occasion unique de dresser un portrait complet de l'agriculture française grâce à plus de 900 données recueillies auprès de l'ensemble des exploitations (Le Grand, 2022). D'après les trois derniers recensements, le nombre d'exploitations agricoles (EA) en France métropolitaine a diminué de 663 807 en 2000 à 489 977 en 2010 (-26% en 10 ans) puis à 389 779 en 2020 (-20% en 10 ans). Le nombre d'EA sans aucune activité d'élevage a peu baissé, -4% entre 2000 et 2010 et -4% entre 2010 et 2020, tandis

que celui d'EA d'élevage a baissé, respectivement, de 36% puis de 32% sur les décennies 2000 et 2010 (Tableau 1). La proportion des EA sans élevage a donc augmenté, passant de 31% à 49% du total entre 2000 et 2020.

Après un exposé des principales caractéristiques structurelles et territoriales de la production porcine en France en 2020, et des évolutions par rapport aux recensements de 2010 et 2000, cet article présente les résultats de l'actualisation sur les données de 2020 de la typologie des exploitations porcines en France réalisée en 2010 (Roguet *et al.*, 2014).

Tableau 1. Nombre total d'exploitations, avec élevage, herbivores, granivores et mixtes

Nombre d'exploitations	Année			Evolution	
	2000	2010	2020	2010-2000	2020-2010
Toutes exploitations agricoles, dont	663 807	489 977	389 779	-26%	-20%
Exploitations d'élevage, parmi lesquelles	456 753	291 193	199 165	-36%	-32%
- Ayant une activité d'élevage non significative	159 876	71 395	32 168	-55%	-55%
- Exploitations herbivores sans activité granivore significative	244 751	178 785	138 020	-27%	-23%
- Exploitations granivores sans activité herbivore significative	25 980	20 687	16 761	-20%	-19%
- Exploitations mixtes (granivore et herbivore significatives)	26 146	20 326	12 212	-22%	-40%

Toutes les illustrations, sauf mention contraire, ont pour source « Agreste – SSP, RA 2020 (et le cas échéant 2010 et 2000), traitement IFIP

1. METHODE

La description des exploitations porcines en France et leur typologie ont été réalisées à partir du traitement des données individuelles des RA de 2020, 2010 et 2000 via un accès sécurisé à distance. La méthode typologique et les seuils de taille permettant de distinguer les élevages « non significatifs » (Annexe 1), utilisés lors de l'analyse des données de 2010 et 2000, ont été appliqués aux données de 2020. Cette méthode positionne chaque EA dans une matrice selon le poids relatif et les caractéristiques de ses différents ateliers. Ainsi, les EA peuvent être mobilisées pour décrire différentes filières animales sans les compter plusieurs fois. Deux variables, FILG (Filière Granivore) et FILH (Filière Herbivore), sont créés pour qualifier l'activité granivore et herbivore des EA d'élevage (Annexe 2). La variable COMPROD (COMbinaison de PRODUCTION) regroupe les OTEX en six modalités et « rapatrié » des EA d'élevage en polyculture-élevage (Annexe 3).

Sur 199 165 EA pratiquant l'élevage en 2020, 32 168 ont une activité d'élevage non significative. Leur PBS¹ moyenne est de 41 k€ vs 201 k€ pour les EA d'élevage significatif, leur SAU² de 26 vs 98 ha et leur main-d'œuvre de 0,84 vs 1,82 ETP³. Plus de 80% des 166 997 EA avec une activité d'élevage significative sont herbivores sans activité granivore significative, 10% sont granivores sans activité herbivore significative et 8% sont

mixtes (Tableau 1). La mixité concerne donc davantage les granivores (1/2) que les herbivores (1/10). Parmi les 28 973 EA ayant une activité granivore significative, 8 174 ont une activité porcine dominante en termes de PBS, contre 11 064 en 2010 (-26% sur 2020-2010) et 15 970 en 2000 (-31% sur 2010-2000).

2. CONCENTRATION TERRITORIALE ET STRUCTURELLE

2.1. Concentration dans le Grand Ouest toujours marquée

En 2020, comme en 2010 et 2000, la Bretagne est la première région en cheptel porcine devant les Pays de la Loire et la Basse-Normandie (Figure 1). Ces trois régions concentrent 72,4% des porcs et 69,5% des truies du pays. Sur 2020/2010, le cheptel a plus baissé en Bretagne, -4,3% (et -7,0% dans les Côtes d'Armor, -5,2% dans le Finistère) après -3,9% sur 2010/2000, qu'hors Bretagne, -2,5% après -10,9%. Les trois régions – Champagne-Ardenne, Alsace et Poitou-Charentes, qui avaient connu une croissance de leur cheptel porcine sur 2010/2000, se sont bien maintenues sur 2020/2010, avec une évolution respective de leur cheptel porcine de +12,6%, +1,0% et -0,1%. Des régions qui avaient vu leur cheptel baisser sur 2010/2000 renouent avec la croissance, en particulier la Haute-Normandie (+ 20,4% de ses effectifs de porcs sur 2020/2010). En Picardie et Franche-Comté au contraire, la baisse du cheptel porcine s'accroît (-26% et -17% respectivement sur 2020/2010).

Répartition du cheptel porcine en 2020

Evolution du cheptel porcine de 2010 à 2020

Evolution du cheptel porcine de 2000 à 2010

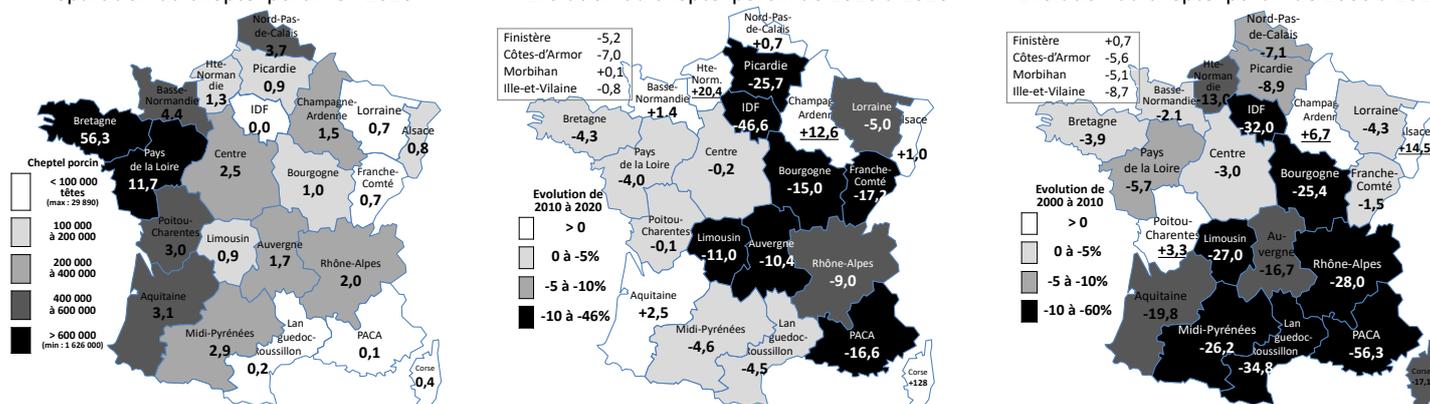


Figure 1 - Localisation du cheptel porcine en France en 2020 et évolution (en %) de 2010 à 2020 et de 2000 à 2010

1 La Production Brute Standard permet de sommer toutes les productions d'une EA pour déterminer sa dimension économique.

2 Surface Agricole Utile

3 Equivalent Temps Plein

Sur le cheptel de truies, dans toutes les régions sauf la Bretagne (-17,0% sur 2020/2010 après -16,7% sur 2010/2000), l'Alsace (-14,4% après -9,5%) et la Picardie (-37,1% après -32,6%), la baisse ralentit sur 2020/2010. En Champagne-Ardenne et Haute-Normandie, à l'effondrement du cheptel de truies sur 2010/2000 (-17,6% et -28,8% respectivement) fait suite une petite recapitalisation sur 2020/2010 (+3,3% et +2,6%).

2.2. Concentration structurelle des élevages de porcs

Dans neuf des 22 anciennes régions françaises, l'élevage porcin est réalisé par moins d'une centaine d'EA de plus de 100 porcs ou 20 truies en 2020. Le nombre total d'EA ayant au moins un porc baisse de 59 549 en 2000 (597 000 en 1970) à 22 286 (-63% sur 2010/2000) et à 13 048 en 2020 (-42% sur 2020/2010) (Figure 2). Le cheptel baisse, de près de 15 millions (M.) de porcs en 2000, son plus haut niveau historique, à 13,3 M. en 2020. Le recul du cheptel porcin ralentit sur la décennie 2010 (-3,5%) par rapport à la décennie 2000 (-7,1%). Le nombre d'EA ayant au moins une truie passe de 14 448 en 2000 à 7 898 en 2010 (-45%) puis à 5 950 en 2020 (-25%) pour un cheptel en baisse de 1,416 à 0,956 M. de truies (-14,3% sur 2020/2010 après -21,3% sur 2010/2000).

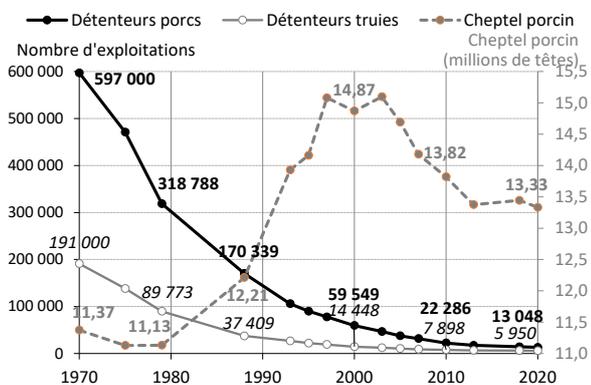


Figure 2 - Evolution du nombre d'exploitations ayant des porcs et du nombre de porcs en France de 1970 à 2020

Source : SSP-Agreste, RGA, RA, ESEA, traitement ifip

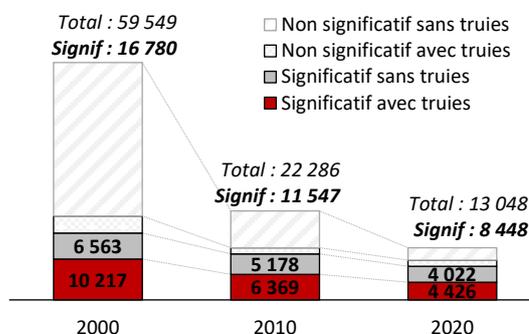
L'effondrement du nombre d'EA porcines est surtout lié à la disparition des nombreux petits ateliers (moins de 100 porcs et moins de 20 truies), souvent sans truie (Figure 3). En 2020, la quasi-totalité des porcs (99,2%) est élevée dans 8 448 EA de plus de 100 porcs ou 20 truies (on en comptait le double en 2000) parmi lesquels 4 426 ont des truies (52%, contre 61% en 2000). La concentration des EA de truies est plus forte (-30,5% sur 2020/2010) que celle des EA sans truies (-22,3%), une évolution aussi mise en évidence dans l'étude TEEP (Roguet et al., 2022).

Les 4 600 élevages de moins de 100 porcs et moins de 20 truies hors champ sont insérés à 39% dans des EA bovines, 27% dans des EA caprines, ovines voire équinnes, 24% dans des EA sans élevage significatif et 10% dans des EA granivores à dominance avicole ou autres. Près de 40% de ces petits élevages porcins sont situés dans trois régions : Aquitaine (13,4%), Midi-Pyrénées (12,6%), Rhône-Alpes (13,2%). Deux tiers d'entre eux ne pratiquent que l'engraissement et près du quart (pour 23,9% des porcs) sont certifiés AB ou en conversion pour le porc contre 5,5% des plus de 100 porcs ou 20 truies pour 1,7% du cheptel.

En 2020, 64% des EA porcines ont plus de 100 porcs, contre 51% dix ans plus tôt. Leur taille moyenne est passée de 1 204 à 1 587 porcs en 10 ans (+32%). Près de 85% des porcs sont dans des EA de 1 000 porcs ou plus (77% en 2010), d'une taille moyenne de 2 747 têtes (+25% par rapport à 2010). Parmi les élevages de

truies, 30% en ont moins de 20 en 2020 (22% en 2010) pour 1,1% du cheptel reproducteur (0,7% en 2010). La taille moyenne des EA de plus de 20 truies est passée de 139 truies en 2000, à 179 truies en 2010 et 226 truies en 2020. La part des EA de plus de 150 truies est passée de 20% en 2000, 35% en 2010 à 39% en 2020, pour un cheptel détenu de 58%, 71% et 82% respectivement. Leur taille moyenne est passée de 280 truies en 2000 à 291 en 2010 (+4%) et à 341 truies en 2020 (+17%).

Nombre d'EA avec porcs



Significatif : ≥ 100 porcs ou 20 truies, non significatif : < 100 porcs et 20 truies

Figure 3 - Evolution du nombre EA porcines selon leur taille

La diminution sur 2010-2020 du nombre d'élevages est la plus forte parmi les classes de taille de 50 à 199 truies, en valeur absolue (-1 962) et en pourcentage (-48%) (Figure 4). En revanche, les nombres d'élevages et de truies des classes extrêmes ont respectivement augmenté de 4% et 31% pour les élevages de 1 à 19 truies, et de 29% et 33% pour les élevages de 500 truies et plus.

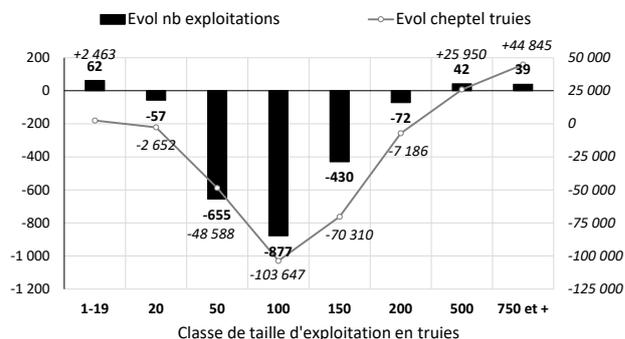


Figure 4 - Evolution du nombre d'exploitations et de truies par classe de taille entre 2010 et 2020

2.3. Un modèle majoritairement naisseur-engraisseur

En 2020, sur les 8 448 EA de 100 porcs ou 20 truies et plus, 44% sont naisseurs-engraisseurs (NE) (47% en 2010) et détiennent 79% des truies (82% en 2010) et 62% des places d'engraissement (65% en 2010). Près de 8% sont naisseurs (N, à parts égales entre N à 8 et 30 kg) et détiennent 21% des truies (18% en 2010). Un NE compte 203 truies en moyenne en 2020 (169 en 2010, +20%), un N à 8 kg en compte 233 et un N à 30 kg 377. Un engraisseur compte 733 places d'engraissement (565 en 2010, +30%) et un post-sevreur engraisseur en compte 942 (677 en 2010, +39%). Les 87 naissages collectifs (élevage N, de plus de 200 truies, en société civile ou commerciale, avec plus de 75% de travail salarié) comptent 873 truies en moyenne ; 83% d'entre eux n'ont aucune SAU.

2.4. Une SAU de plus de 100 ha en moyenne

En 2020, les 13 048 EA ayant un porc ou plus exploitent 1,123 million d'ha de SAU, à 44% en cultures. Environ deux tiers de la SAU est en fermage et un tiers en propriété. La part des

exploitations de un porc et plus déclarant une SAU nulle augmente : 1,6% (pour 9,2% du cheptel porcin) en 2000, 5,3% (15,2% du cheptel) en 2010, 7,5% (17,0% du cheptel) en 2020. En Franche-Comté, 66% des porcs sont dans des EA déclarant une SAU nulle, 50% en Champagne-Ardenne, 38% en Poitou-Charentes, 11% en Bretagne, laissant penser à une séparation juridique des ateliers. Les EA avec une SAU nulle comptent 2 331 porcs en moyenne en 2020 contre 1 022 porcs pour l'ensemble des détenteurs de un porc et plus.

La SAU moyenne des EA de plus de 100 porcs ou 20 truies en ayant est de 102,4 ha contre 83,1 ha en 2010 et 65,7 ha en 2000, pour un effectif de 1 450 porcins (1 116 en 2010 et 835 en 2000). Le chargement intra-exploitation passe de 12,7 à 14,2 porcs / ha entre 2000 et 2020. Entre régions, la SAU moyenne varie de 65 ha en Alsace (26 porcs /ha) à 180 ha dans le Centre (9 porcs/ha). En Bretagne, elle est passée de 55 ha en 2000 à 90 ha en 2020, le chargement restant stable autour de 20 porcs/ha.

2.5. Statut juridique

Le statut individuel recule au profit de l'EARL. En 2020, il concerne 21% des EA de plus de 100 porcs ou 20 truies et 10% des porcs (740 porcs en moyenne) contre 48% des EA et 32% des porcs en 2000. La part des EARL atteint 37% des EA et des porcs en 2020 (1 582 porcs en moyenne) contre 24% des EA et 28% des porcs en 2000. Le GAEC se maintient, à 25% des EA et 21% des porcs en 2020 (1 297 porcs en moyenne) vs 21% des EA et 24% des porcs en 2000. Les sociétés civiles ou commerciales progressent fortement : 18% des EA et 33% des porcs en 2020 (2 877 porcs en moyenne) contre 7% des EA et 16% des porcs en 2000. Le statut juridique diffère entre EA mixtes (50% en GAEC) et spécialisées (26% en sociétés civiles ou commerciales).

2.6. Main-d'œuvre, âge des exploitants et devenir

Les EA ayant un porc et plus font travailler 31 641 ETP (à 31% salariés) en 2020 contre 45 443 (à 18% salariés) en 2010 et 105 228 (à 8% salariés) en 2000. Plus précisément, les EA de plus de 100 porcs ou 20 truies représentent 22 242 ETP en 2020 (38 410 en 2000), dont 12 431 en OTEX 51 (81% des porcs).

L'âge moyen pondéré du nombre de porcs des chefs d'EA est de 48,8 ans en 2020 (46,4 ans en 2010 et 41,8 ans en 2000), avec des différences régionales : 52,5 ans en Picardie, 49,1 ans en Bretagne, 47,8 ans en Pays de la Loire et 45,8 ans en Haute-Normandie. La part du cheptel porcin détenue par un chef d'EA de 55 ans et plus est passé de 7,3% en 2000 à 33,8% en 2020.

3. GRANDS TYPES D'EXPLOITATIONS PORCINES

Les 8 448 EA de plus de 100 porcs ou plus de 20 truies sont réparties dans la matrice croisant la combinaison de production de l'EA (COMBPROD) et le type d'herbivores associé (FILH). Ce croisement conduit à distinguer quatre grands types d'EA porcines (Tableau 2), subdivisés en sept sous-types.

- Les EA porcines spécialisées, sans ou avec très peu d'herbivores et un foncier limité (comparativement aux élevages en COMBPROD polyculture élevage ou PEL) : 44% des élevages et 67% des porcs en 2020 (39% des élevages et 61% des porcs en 2010). Le type 1 est subdivisé en deux sous-types selon que l'atelier porc a des truies (1.1) ou non (1.2).
- Les EA de polyculture-élevage : 20% des élevages et 11% des porcs en 2020 (19% des élevages et 11% des porcs en 2010). Le type 2 est subdivisé en deux sous-types selon que

des herbivores sont associés au porc (2.2) ou non (2.1).

- Les EA d'élevages mixtes (porcs / herbivores) : 29% des élevages et 21% des porcs en 2020 (38% des élevages et 27% des porcs en 2010). Le type 3 est divisé en deux selon que l'atelier porcin a des truies (3.1) ou non (3.2).
- Les EA herbivores ou de grandes cultures avec un petit atelier porcin : 7% des élevages et 1% des porcs en 2020 (4% des élevages et 1% des porcs en 2010).

3.1. Exploitation porcine spécialisée avec truies (1.1)

En 2020, 28% des élevages, détenant 53% des porcs du pays (27% et 51% en 2010), sont des EA spécialisées en porc et pratiquant le naissage-engraissement (87% des cas) ou le naissage (13% des cas). Elles comptent 2 987 porcs en moyenne (+33% / 2010), dont 287 truies (+23%). Parmi elles, 880 EA soit 21,3% (20,8% en 2010) n'ont aucune SAU et sont par construction à 99% de type 1 (57% en 1.1 et 42% en 1.2). Les autres disposent de 77,5 ha en moyenne (57,9 en 2010), en cultures à 79,0% (84,5% en 2010). Plus précisément, les NE ont 258 truies en moyenne (+21% en 10 ans), 80 ha (+36%) le cas échéant (17% n'ont aucune SAU) et emploient 3,07 ETP (+18%) à 55% salariées (45% en 2010). Les N ont 485 truies en moyenne (+12% en 10 ans), 44 ha (+32%) le cas échéant (51% n'ont aucune SAU) et emploient 2,96 ETP (inchangé) à 61% salariées (68% en 2010).

L'âge moyen des chefs d'EA de type 1.1 est de 48,9 ans (46,9 en 2010) ; 36% a plus de 55 ans (19% en 2010). Avec 767 k€ de PBS (dont 91% liés au porc), ces EA ont la plus grande dimension économique. Dans 3% des cas (6% en 2010), elles pratiquent aussi l'aviculture dont elles tirent 180 k€ de PBS en moyenne.

Ce type d'EA est très présent dans l'est (76% des porcs de Champagne-Ardenne, 74% en Alsace vs 59% en Bretagne). En Champagne-Ardenne, les NE comptent en moyenne 605 truies et 149 ha le cas échéant (57% sans SAU) ; en Alsace, 306 truies et 68 ha (hors 15% sans SAU) ; en Bretagne, 277 truies (215 en 2010) et 72 ha de SAU (59 en 2010) (hors 11% d'EA sans SAU).

3.2. Exploitation porcine spécialisée sans truies (1.2)

Les EA du type 1.2 (16% des EA et 14% des porcs en 2020 vs 12% et 10% en 2010) comptent 1 354 porcs en moyenne (+41% en 10 ans) ; 28% d'entre elles n'a aucune SAU. Les autres exploitent 53 ha en moyenne (+26% en 10 ans), à 78% en cultures. Elles emploient 1,54 ETP en moyenne, à 37% salariées. L'âge moyen des chefs d'EA est de 49,9 ans (47,5 en 2010) ; 40% a plus de 55 ans (23% en 2010). Leur PBS moyenne (382 k€) est inférieure à la moyenne de la population (530 k€). Parmi elles, 10% ont aussi un atelier avicole dont elles tirent une PBS moyenne de 387 k€. Ce modèle est bien représenté en Franche-Comté (40% des porcs), Rhône-Alpes (28% des porcs) et Aquitaine (25% des porcs). En Franche-Comté, ces élevages (2 180 porcs en moyenne en 2020 vs 914 en 2010) sont tous sans aucune SAU (91% en 2010). En Rhône-Alpes, ils comptent 1 406 porcs en moyenne (942 en 2010) et 50% n'ont pas de SAU (39% en 2010).

3.3. Exploitations de porcs et polyculture (2.1)

Comme en 2010, 11% des élevages, détenant 7% des porcs, sont des EA de polyculture-élevage, sans aucun herbivore. Les NE (38% de ces élevages et 54% des porcs, en légère baisse par rapport à 2010) comptent 131 truies en moyenne (118 truies en 2010), les engraisseurs 565 porcs à l'engrais (474 en 2010). La SAU moyenne est de 114 ha (104 ha en 2010), à 88% en

cultures. Ces EA emploient 2,32 ETP en moyenne (2,14 en 2010) à 30% salariées. Les chefs d'EA ont 48,8 ans en moyenne (46,7 en 2010) et 37% d'entre eux ont plus de 55 ans (20% en 2010).

Avec 407 k€ de PBS, ces EA associant du porc (60% de la PBS) et des céréales (34% de la PBS) ont une dimension économique inférieure à la moyenne des exploitations porcines (530 k€).

Tableau 2 - Répartition (en %) des élevages et des porcs selon la combinaison de production (COMPROD) et les herbivores associés (FILH) en 2020

FILH x COMBPROD Herbivores associés	Hors sol		Mixtes		Polyculture Elevage		Autres		Total			
	% EA	% Porcs	% EA	% Porcs	% EA	% Porcs	% EA	% Porcs	% EA	% Porcs		
Aucun ou très petit atelier	43,5	66,9	1	0,2	0,0	11,1	6,9	1,1	0,3	56,0	74,1	
Vaches laitières	1,8	3,3	13,2	8,1	4,3	1,9	4,4	1,0	23,7	14,4		
Vaches allaitantes	5,3	4,9	3	5,6	1,8	3,6	1,6	0,7	4	0,1	15,2	8,3
Autres	2,1	2,1	1,4	0,4	1,2	0,6	0,4	0,1	5,1	3,1		
Total	52,8	77,2	20,4	10,4	20,2	11,0	6,6	1,4	100	100		

3.4. Exploitations de polyélevage et polyculture (2.2)

Comme en 2010, 9% des élevages, détenant 4% des porcs, sont des EA associant porcins, herbivores et polyculture ; 49% ont des vaches laitières (95 VL en moyenne) et 49% des vaches allaitantes (46 VA en moyenne). Dans 67% des cas et pour 51% des porcs (61% et 58% en 2010), l'atelier porcine est engraisseur, avec 460 porcs à l'engrais en moyenne (395 en 2010). Les NE comptent 110 truies en moyenne (94 en 2010). Ces « polyéleveurs-polyculteurs » exploitent 170 ha de SAU en moyenne (147 en 2010) à 58% en cultures (60% en 2010).

Ces EA emploient 3,26 ETP en moyenne (2,88 en 2010), dont 30% de salariés (20% en 2010). Agés de 46,2 ans en moyenne (44,4 en 2010), les chefs de ces EA sont plus jeunes que la moyenne générale de 48,5 ans ; 24% ont plus de 55 ans (15% en 2010). Avec une PBS de 501 k€ (35% en porc, 36% en herbivores, 25% en grandes cultures), ces EA ont une dimension économique un peu en dessous de la moyenne des EA porcines.

Les EA de types 2 sont particulièrement présentes en régions Centre (53% des EA pour 32% des porcs), Picardie (51% des EA et 30% des porcs) ou Nord Pas de Calais (43% des EA et 27% des porcs). Elles comptent 189 ha SAU (83% en cultures) et 1 102 porcs en moyenne dans le Centre, 134 ha (85%) et 966 porcs en Picardie, 90 ha (81%) et 809 porcs en Nord Pas de Calais.

3.5. Exploitations mixtes porcs (avec truies) - herbivores (3.1)

Les EA mixtes associant des herbivores et des truies représentent 14% des élevages et des porcs (18% en 2010). Elles comptent 1 541 porcins en moyenne (1 212 en 2010) dont 142 truies (126 en 2010) pour les NE (71% des cas et 85% des porcs) et 134 truies (114 en 2010) pour les N. Pour ce type, 47% des EA de ce type (56% en 2010) ont des VL (78 en moyenne, 53 en 2010) et 51% (47% en 2010) ont des VA (46 en moyenne, 42 en 2010). La SAU moyenne est de 119 ha (91 en 2010) dont un tiers en cultures.

Elles emploient 3,21 ETP à 28% salariées. Agés de 48,2 ans (45,8 en 2010), les chefs d'EA sont un peu plus jeunes que la moyenne (48,5). La PBS est de 573 k€, ce qui met ce type d'EA au deuxième rang, en dimension économique, après le type 1.1.

Ce type d'EA associant truies et herbivores est bien implanté en Basse-Normandie (23% des EA, 27% des porcs), Midi-Pyrénées (25% des EA, 30% des porcs), Auvergne (24% des EA, 27% des porcs) et Limousin (28% des EA, 31% des porcs). Ils comptent en moyenne 170 truies, 117 ha (37% en cultures) et 92 VL (70% en ont) en Basse-Normandie, 94 truies, 92 ha (24% en cultures), 53 VA (68% en ont) en Midi-Pyrénées, 109 truies, 152 ha (12% en cultures), 83 VA (91% en ont) en Limousin et 119 truies, 136 ha (22% en cultures) et 71 VA (68% en ont) en Auvergne. En

Bretagne, ce type concerne 12% des élevages et 13% des porcs, avec une taille moyenne de 173 truies, 115 ha (46% en cultures) et 81 VL (69% en ont).

3.6. Exploitations mixtes porcs (sans truies) - herbivores (3.2)

Les EA associant des porcs à l'engrais (sans truies) à des herbivores représentent 15% des élevages, détenant 7% des porcs. Elles comptent 690 porcs en moyenne (527 en 2010) et 98 ha SAU (77 en 2010), à 27% en cultures. Plus de la moitié (58%) ont des VL (66% en 2010), 69 en moyenne (49 en 2010) et 47% des VA (41% en 2010), 44 en moyenne (41 en 2010).

Elles emploient en moyenne 2,20 ETP, à 21% salariées. Le chef d'EA a 48,8 ans en moyenne (46,2 en 2010). A 369 k€, la PBS moyenne de ces EA est la plus faible des différents types. Elle provient du porc à 44%, des herbivores à 41% et des grandes cultures à 9%.

Comme celles du type 3.1, les EA du type 3.2 sont les plus répandues en Basse-Normandie (16% des EA, 9% des porcs), Midi-Pyrénées (21% des EA, 14% des porcs), Auvergne (32% des EA, 21% des porcs) et Limousin (35% des EA, 31% des porcs). Elles comptent en moyenne 853 porcs, 100 ha (31% en cultures) et 83 VL (79% en ont) en Basse-Normandie, 586 porcs, 81 ha (18% en cultures), 47 VA (74% en ont) en Midi-Pyrénées, 606 porcs, 120 ha (14% en cultures), 69 VA (69% en ont) en Auvergne et 652 porcs, 142 ha (13% en cultures) et 84 VA (96% en ont) en Limousin.

3.7. Petit atelier porc en EA herbivore ou grandes cultures (4)

Enfin, 7% des élevages pour 1% des porcs sont de petits ateliers porcins appartenant à des exploitations spécialisées en herbivores à 82% (des vaches laitières la plupart du temps) ou en grandes cultures (15% des cas) ou cultures spéciales (3%). A 86% engraisseurs, ces EA comptent en moyenne 332 porcs, 104 VL (68% en ont) ou 55 VA (31% en ont) et 134 ha de SAU (26% en cultures). Elles emploient 2,91 ETP à 27% salariées.

DISCUSSION -CONCLUSION

En 2020, comme en 2010 et 2000, le cheptel porcine reste concentré à plus de 70% dans les trois régions de l'Ouest du pays (Bretagne, Pays de la Loire, Basse Normandie). Mais le cheptel résiste mieux hors Grand Ouest (GO) entre 2010 et 2020 (-2,4% vs -3,9%), après son effondrement de 14,2% sur la décennie 2000 alors que le GO ne perdait que 4,1% de ses porcs.

La concentration structurelle est la plus forte parmi les EA à dominance porcine (-49% en 20 ans), après les EA à dominance laitière (-56%) et devant les EA à dominance allaitante (-41%) et

avicole (-36%). Tous les types d'EA porcines ont perdu des EA entre 2010 et 2020. Mais la baisse est la plus forte parmi les mixtes (type 3) avec -43,2% d'EA et -27,0% de porcs, sans écart entre les sous-types 3.1 et 3.2, et la moins forte parmi les spécialisés (type 1) avec -18,6% d'EA et +5,9% de porcs, avec un écart entre types 1.1 (-24,5% d'EA, +0,6% de porcs) et 1.2 (-5,3% d'EA, +33,4% de porcs). Le type 2 perd 21,7% de ses EA et 3,8% de ses porcs, une dynamique proche de l'ensemble des EA du champ (-26,8% d'EA et -3,5%), la baisse étant plus forte en polyculture-polyélevage (-24,4% d'EA, -6,9% de porcs) qu'en polyculture-porc (-19,4% d'EA, -1,9% de porcs).

Ainsi, la majorité des EA porcines restent polyvalentes en France en 2020 (56% en types 2-3-4). Mais le cheptel porcin se concentre de plus en plus (67% en 2020 vs 61% en 2010 et 54% en 2000) dans des EA spécialisées (type 1), sans foncier, sans autre production animale, voire sans truies. La part des EA avec aviculture baisse aussi : 35% en 2000, 12% en 2010, 7% en 2020. S'il peut traduire la difficulté à gérer plusieurs ateliers animaux, ce constat, ainsi que l'essor des EA porcines sans aucune SAU voire de la part des porcs dans le type 1.2 (sans truies) soulève surtout la question de la séparation des ateliers productifs dans des structures juridiques différentes. En 2021, sur 31 éleveurs enquêtés dans notre étude sur les trajectoires d'évolution des exploitations porcines (Roguet *et al.*, 2022), 13 avaient au moins deux structures juridiques (jusqu'à 5), avec un statut différent par site ou par production. L'existence de plusieurs structures juridiques résultait de l'histoire, d'une obligation réglementaire (association avec un tiers, activité hors agriculture) mais plus souvent d'un choix pour sécuriser les autorisations, s'adapter aux contraintes environnementales et à la conditionnalité des aides, maximiser les aides et optimiser fiscalité et prélèvements sociaux. En Bretagne, une part des EA spécialisées avec uniquement l'engraissement (type 1.2) s'inscrit dans des EA de naissance-engraissement multisites.

Notre analyse confirme que les territoires se spécialisent plus que les exploitations (Perrot *et al.*, 2015). La polyculture-élevage régresse dans les zones fortement orientées vers les productions végétales (Centre, Bourgogne, Picardie...) et progresse dans les zones d'élevage disposant de terres labourables (Bretagne). La recherche d'autonomie en foncier, stratégie d'évolution des éleveurs de porcs en particulier depuis la flambée du prix des matières premières de 2008 (Roguet, 2017), se traduit par une augmentation de la SAU moyenne par EA sans impact à la baisse sur le chargement en porcs par ha du fait de l'augmentation conjointe des effectifs porcins moyens.

Sur 2010-2020, la croissance des effectifs porcins aux deux extrêmes de taille d'EA illustre la polarisation des projets entre création de petits ateliers (bio, paille), en circuit court et développement de grands ateliers conventionnels. Mais les productions et commercialisations alternatives restent limitées : 7,1% des EA détenant 1,6% du cheptel porcin déclarent que certains de leurs porcs sont élevés en plein air intégral ; 5,5% des EA détenant 1,7% des porcs ont un atelier porcin certifié AB

ou en conversion ; 8,3% des EA détenant 3,3% des porcs pratiquent la transformation de viandes.

Pour finir, l'importance de la production porcine en termes d'emploi, en recul, est désormais limitée (22 200 ETP en 2020, dont 12 430 pour l'OTEX porc). Le renouvellement des chefs d'exploitation devient un enjeu pressant avec un tiers des porcs détenu par un chef d'exploitation de 55 ans et plus.

Cette analyse souligne la nécessité de reconstituer les unités fonctionnelles de production, au-delà des limites et découpages structurels, pour mieux appréhender le maintien de la polyvalence des exploitations porcines en France et ses atouts.

Réalisée dans le RMT Filarmoni, cette étude a été possible grâce à la mise à disposition des données individuelles du RA par le SSP via le CASD et a bénéficié du soutien financier du CASDAR.

Annexe 1 - Seuils de taille d'élevages non significatifs

Un atelier herbivore est considéré comme très petit s'il compte moins de :
8 UGB (Unité de Gros Bétail) herbivores et 5 vaches laitières et 5 vaches allaitantes et 10 chèvres et 50 brebis mères nourrices et 25 brebis mères laitières

Un atelier granivore est considéré comme très petit s'il compte moins de :
100 porcins et 20 truies et 200 poules pondeuses d'œuf de consommation et poulettes et 200 pondeuses œufs à couvrir et 200 poulets de chair et coq et dindes et dindons et canards à rôtir et pintades et 100 oies et canards en gavage ou 50 oies et 500 poules pondeuses à couvrir et autres volailles pour la ponte et 200 places de poules et poulettes et 200 pigeons et cailles et 30 autruches et 50 lapines mères et 200 lapins à l'engraissement et 200 autres volailles et 150 m² de volailles de chair et que la PBS (veau boucherie + chevreaux + agneaux) est nulle.

Annexe 2 - Définition de FILG et FILH

FILG=0G si Σ PBS porc, aviculture, veaux boucherie, chevreaux, agneaux = 0
FILG=TP si atelier granivore très petit (Annexe 1).
FILG=PO (porc) si PBS porc > max (PBS avicole, lapin, veaux de boucherie, chevreaux, agneaux) et (nb tous porcs \geq 100 ou nb truies \geq 20)
FILG=VO (volaille) si PBS aviculture > max (PBS porc, lapin, veaux de boucherie, chevreaux, agneaux) et taille des ateliers avicoles supérieure au seuil retenu dans FILG=TP'.
FILG=Autres (exploitations où la production dominante en PBS est les veaux de boucherie, les agneaux ou les chevreaux).
FILH=OH si capacités, effectifs de bovins et UGB_herbivores nuls.
FILH=TP si atelier herbivore très petit (Annexe 1)
FILH=VA si vaches allaitantes \geq 5 et UGB_Bovins \geq 50% UGB_herbivores
FILH=VL si (vaches laitières \geq 5 et \geq 0,1 x vaches allaitantes) ou si (2000 < quota laitier/vache laitière < 15000)
FILH=Autres (équines, d'engraissement bovins et poly-espèce d'herbivores)

Annexe 3 - Correspondance entre COMBPROD et OTEX

COMBPROD		OTEX en 16 classes
GCU	Grandes cultures	15, 16
PEL	Polyculture élevage	61, 83, 84
	+	Si OTEX='spé herbivores' et cultures \geq 40 et cultures \geq 0,33 x SAU
	+	Si OTEX=('spé granivores' ou 'mixtes') et cultures \geq 40 et cultures \geq 0,33 x SAU et UGBTA_granivores / ha cultures < 4
HER	Spé. herbivores	45, 46, 47 48
HMI	Mixtes	73, 74
HSD	Spé. granivores	51, 52, 53
CSP	Cultures spéciales	28, 29, 35, 36, 37, 38

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Le Grand H., 2022. Le recensement agricole de 2020, cinq innovations qui feront date. Courrier des statistiques n°7, INSEE, 48-67.
- Perrot C., Gallot S., Roguet C., 2015. Evolution de l'élevage français métropolitain au travers des recensements agricoles. Les exploitations se spécialisent moins que les territoires. Colloque SFER, 12-13 février 2015, Rennes, 15 pages.
- Roguet C., 2017. Evolution des modèles d'exploitations porcines en France sous l'effet des contraintes économiques et réglementaires depuis 2008. Journée Rech. Porcine, 49, 277-282.
- Roguet C., Perrot C., Gallot S., Rieu M., 2014. Les types d'exploitations agricoles ayant des porcs en France en 2010 : identification, caractéristiques et évolution. Journées Rech. Porcine, 46, 229-234.
- Roguet C., Lecuyer B., Le Clerc L., 2022. Trajectoires individuelles d'évolution des élevages de porcs en France : mécanismes, déterminants et perspectives de la concentration structurelle. Journées Rech. Porcine, 54, 43-48